

Le Béa-BA

Bulletin interne de Bardonnex Alternative
N° 11

avril 2021

Edito

Mais à quoi rêvent donc nos membres?

En ce début de printemps, nous nous questionnons sur vos aspirations profondes. De quoi rêvez-vous pour notre commune? A quoi rêvez-vous pour Bardonnex Alternative?

Nous espérons recevoir un florilège de vos aspirations les plus concrètes ou les plus saugrenues.

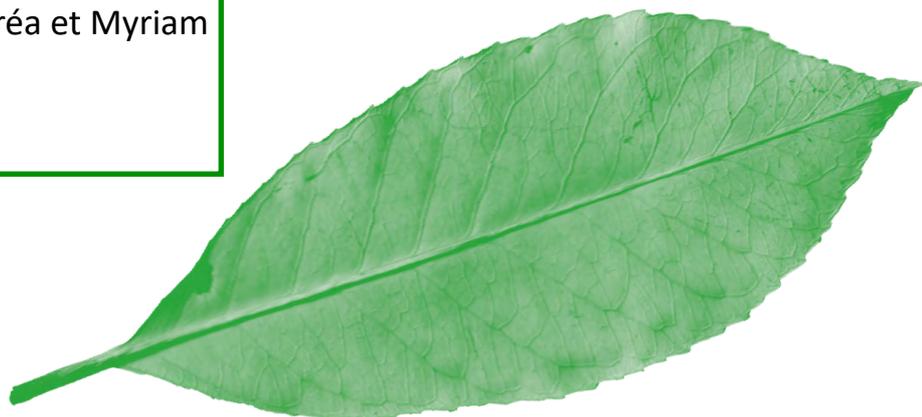
Il ne s'agit pas d'un concours d'idées, au diable les concours, mais d'une effervescence toute printanière destinée à nourrir l'inspiration de vos élu·e·s.

À vos humeurs, à vos élans, à vos plumes!

Andréa et Myriam

Vous trouverez dans ce journal:

- Une information concernant les cotisations
- Quelques infos (coups de gueule?) concernant le CM
- Certains courriers de la commune qui n'arrivent pas jusqu'aux bardonésien·es desservis par la poste de Perly
- Dernières infos concernant la Tuilerie de Bardonnex
- Une info concernant les cartes journalières CFF
- Une brève concernant le référendum
- Où siègent vos élu·e·s? La répartition des élu·e·s par commission



Cotisations annuelles

Afin de pouvoir continuer à mettre en avant notre mouvement par le journal nouvellement remodelé, distribué à nos membres et aux habitants de notre la commune, il a été décidé lors de l'assemblée générale de Bardonnex Alternative du 25 février 2021 que la cotisation annuelle des membres allait être augmentée et passer de CHF 30 à CHF 50 pour les membres seuls et de CHF 50 à CHF 70 pour les familles.

Il a été précisé que les membres de BA ne pouvant supporter cette augmentation, pourront continuer à payer l'ancienne cotisation. Le but étant de garder un budget raisonnable en tenant compte des possibilités financières de nos membres ainsi que de la réalité du coût de notre journal.

Bien sûr les dons sont toujours bienvenus et ils nous permettront d'arriver sereinement jusqu'aux prochaines élections. Les dons étant déductibles des impôts, vous pouvez vous adresser par e-mail, téléphone ou sms à la trésorière (coordonnées ci-dessous) si vous souhaitez obtenir une attestation de don de BA.

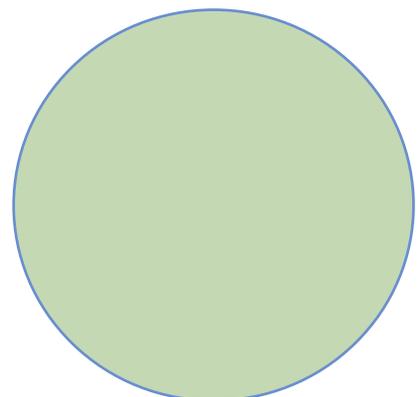
Le règlement de la cotisation peut se faire par BVR ou directement sur l'IBAN de Bardonnex Alternative : **CH13 0839 0036 6973 1000 2**

auprès de la Banque alternative Suisse SA

Rue du Port-Franc 11
CH-1001 Lausanne

Merci pour votre soutien à notre mouvement.

Tatiana Hoyos
Trésorière de Bardonnex Alternative
+41 78 913 26 49
tatiana.hoyos@gmail.com



Référendum : attaque inappropriée de Mme la Maire

Le référendum que vous savez semble en perturber certains. La preuve : on en parle même au Conseil municipal

Mme B. Guex-Crosier a annoncé, lors du Conseil municipal de février, qu'elle avait reçu un e-mail d'une personne affirmant que son (vieux ?) père aurait signé le référendum sans savoir de quoi il s'agissait exactement.

La question s'est posée dès lors de savoir si l'on pouvait retirer ce paragraphe de la liste des référendaires. Madame la Maire a terminé son intervention en affirmant que cela était regrettable car ce fait donne une mauvaise image de la Commune !

Merci de faire cette intervention en plénum !

Quel intérêt cela revêt-il pour la population si ce n'est que de dénigrer notre soutien à ce référendum ? Et de laisser entendre que les référendaires, dont nous sommes les partenaires, seraient complices dans cette affaire ? Nos adversaires politiques sont-ils si peu sûrs de l'issue de ce vote qu'ils s'abaissent à ce genre de détail ?

Car si BA soutient ce comité de citoyens, il n'est évidemment en rien garant que chaque militant fait correctement son travail en laissant les potentiels signataires agir en leur âme et conscience.

Cela promet pour la suite.

(Lire la réponse de Myriam à ce sujet).

C. Hottelier

PS : Au cours de cette même séance, Christian F. a signalé la présence d'un vieux bus TPG articulé, stationné au vu et au su de chacun, dans un champ, à l'entrée de Landecy. Il a demandé si cela était autorisé. Curieusement, là, la Mairie dans sa réponse, n'a fait aucune allusion quant à une quelconque image négative de la commune.



CM du 9 mars 2021 : Divers

Je tiens à préciser que je m'exprime ici en mon nom propre.

J'ai été contrariée de la manière dont le mouvement Bardonnex Alternative a été pris à partie lors du dernier Conseil municipal au sujet de la façon dont les signatures pour le référendum contre la déchetterie Place de Brunnes auraient été menées.

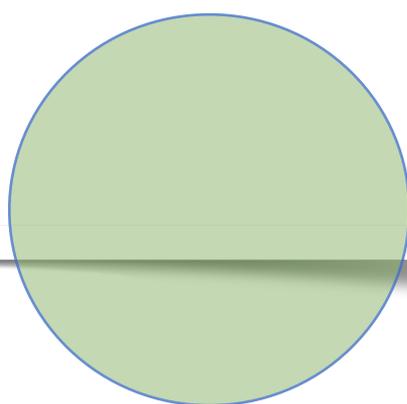
Chaque citoyenne ou citoyen, convaincu qu'il est qu'un référendum est juste, peut décider de se mobiliser pour cette cause et prendre l'initiative de la faire signer autour de lui.

Aucun parti ou mouvement, aussi sensibilisé soit-il à la question posée, ne peut donc prétendre faire ingérence dans la manière dont les signatures sont récoltées.

En outre la question est plus complexe et délicate qu'il n'y paraît car à la lecture de la lettre du fils affirmant que les projets de déchetterie de Croix-De- Rozon et de Bardonnex sont les mêmes, on peut se demander qui du père ou du fils ont été mal informés.

Enfin je me félicite que le conseil donné par Madame Brechbuhl-Molnarfi lors du dernier Conseil municipal ait été suivi et que ladite lettre ait été communiquée au Comité référendaire en charge de cette question.

Myriam Boucris



Et les 1258 ?

Nos autorités ont tendance à en oublier certains. Apprécions désormais que la Plateforme d'échanges solidaires communale touchera bientôt tous les Bardonnésiens

Récemment, les habitants (tous les habitants ?) de la commune ont reçu dans leur boîte aux lettres un numéro spécial « Aménagement » du *Bard'aujourd'hui*, paru en janvier 2021, relatif au Plan directeur communal. Très bonne initiative permettant à tous (enfin celles et ceux qui l'ont reçu...) de s'informer. Voire, pour éventuellement faire des observations concernant l'avenir de la commune. Le hic est que cet envoi, assuré par la poste, enfin de ce qui en reste, n'a pas été distribué à celles et ceux qui ont la malchance de vivre loin du Château.

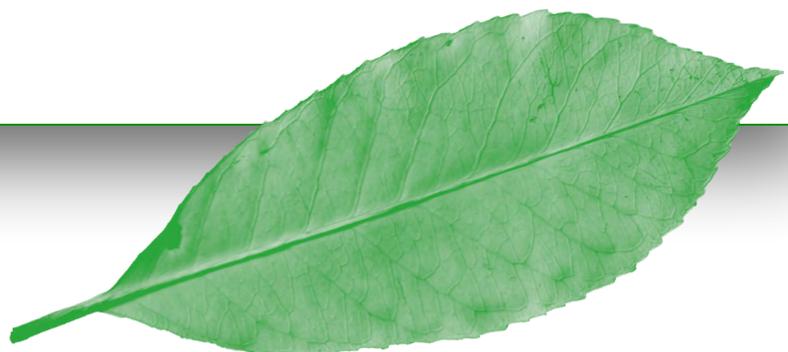
En effet, quelques habitations bardonnésiennes, dont la mienne, sont desservies par l'office postal de Perly, dont le numéro code postal d'acheminement (NPA) est 1258. Contrairement à la majorité des habitations de la commune, qui elles, sont desservies par l'office de Croix-de-Rozon, 1257.

Question de Corinne au CM

Cela a été signalé lors du dernier Conseil municipal (CM) de février, avec l'espoir qu'un envoi complémentaire soit rapidement organisé par nos autorités. Ben. quinze jours après ledit CM, j'attends toujours...Ah ! j'oubliais : Madame la Maire a répondu que les lésés pouvaient téléphoner à la Mairie pour le recevoir par courrier ! Merci de la prise en compte de celles et ceux qui n'assistent pas au CM ! Récemment, j'ai reçu un flyer communal vantant la création de la *Plateforme d'échanges solidaires de proximité* créée par le Service de la cohésion sociale et de proximité 1257 (!), c'est son nom, accompagnée d'un appel aux bénévoles. J'attends avec impatience les effets de cette plateforme de solidarité.

C. Hottelier

NB: Je note avec satisfaction que la responsable de ladite plateforme est Laurence Nicolet, ancienne élue de BA.



B rève - *Qu'en est-il du référendum?*

Le 19 mars dernier était la date butoir pour signer le référendum contre la déchetterie Place De-Brunes. Nous vous tiendrons informé·e·s tout prochainement de la suite qui pourrait être donnée à cette mobilisation citoyenne.



Chemin des Forches,
Croix-de-Rozon

Mais où siègent donc vos élu·e·s ?

Pour rappel, voici les commissions dans lesquelles siègent nos représentant·e·s

Aménagement, urbanisme et mobilité :

Corinne Brechbuhl Molnarfi
Nicolas Vernain Perriot

Bâtiments, école et sport :

Stéphanie Reusse (présidente)
Myriam Boucris

Environnement et développement durable :

Stéphanie Reusse
Myriam Boucris

Finances, économie et mobilité :

Christian Frey (président)
Corinne Brechbuhl Molnarfi

Routes, travaux et emplacements communaux :

Raphaëlle Wenger
Nicolas Vernain Perriot

Sociale et culture :

Raphaëlle Wenger
Christian Frey